SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

DEMAIN, NOTRE COMMUNE

CONSTRUISONS ENSEMBLE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

à l'attention des communes membres du SE60

RÈGLEMENT

Date d'ouverture : **15 juin 2021**
Date de clôture : **15 septembre 2021**

MEMBRE DU RÉSEAU territoire d'énergie

1. Présentation du SE60

Pour s'engager dans la Transition Energétique et répondre aux impératifs d'efficacité et d'exemplarité de leur action, les collectivités ont besoin de partenariats locaux opérationnels.

C'est dans ce sens que le Syndicat d'Energie de l'Oise, SE60, dimensionne son accompagnement envers ses communes membres et les intercommunalités de son secteur : mutualiser de l'ingénierie, faciliter les réalisations en rendant accessibles les projets durables, soutenir financièrement les actions et les stratégies ambitieuses…

Le SE60 déploie déjà une série d'outils permettant aux communes d'agir sur l'efficacité énergétique de leur patrimoine et les énergies renouvelables : rénovation des parcs d'éclairage public, installation de systèmes de télégestion, rénovation énergétique des bâtiments publics…

Depuis 2018, le SE60 propose un accompagnement global en agissant sur deux volets :

- **Sur le patrimoine des collectivités :** Via l'adhésion à la compétence « MDE-EnR[1] » et au « suivi énergétique », le SE60 propose un appui **technique** et **financier** aux **projets** que les collectivités portent sur leur **patrimoine**, depuis les phases de **réflexion** et d'**études** jusqu'aux **réalisations** *(diagnostic des bâtiments, mise en œuvre de projets EnR sur le patrimoine public, suivi énergétique, marché d'études, télégestion, appel à projets...).*
  Echelle d'intervention : les bâtiments publics communaux et intercommunaux.

- **Pour le territoire des collectivités :** Il s'agit de mutualiser et mettre à disposition des collectivités (EPCI et prochainement communes) de l'ingénierie leur permettant de planifier et de mettre en œuvre des actions pour atteindre les objectifs énergétiques fixés. Le SE60 a ainsi accompagné 15 EPCI dans l'écriture de la feuille de route énergétique de leur plan climat (PCAET). Il propose désormais de suivre la mise en œuvre de la Transition Energétique sur leur territoire et d'accompagner les EPCI dans l'élaboration et la mise en œuvre des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).
  Echelle d'intervention : l'EPCI ou la commune dans son intégralité.

Pour aller encore plus loin dans la mise en œuvre de la Transition Energétique à l'échelle de la commune, le SE60 propose **d'agir avec les communes volontaires via cet Appel à Manifestation d'Intérêt.**

2. Contexte

Face aux crises profondes subies aux plans économique, climatique, environnemental et social, il est impératif de changer la façon de produire, de consommer et de se déplacer. C'est le modèle de développement qu'il faut revoir dans son ensemble.

Pour répondre à ces enjeux, chaque échelle territoriale a un rôle à jouer.

Devant l'accélération du changement climatique, la loi « Energie Climat » de 2019 vient renforcer les objectifs de la France en matière de Transition Energétique : atteinte de la neutralité carbone[2] en 2050,

[1] MDE-EnR : Maitrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables

[2] Neutralité Carbone (définition du Parlement Européen) : « équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone »

forte diminution de la consommation d'énergies fossiles carbonées et augmentation conséquente de la production d'énergies renouvelables (EnR).

Ces objectifs nationaux sont déclinés à l'échelle des régions au sein des SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires). Adopté en juin 2020, le SRADDET de la région Hauts-de-France fixe des objectifs de sobriété et efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables et de captation des émissions de Gaz à Effet de Serre.
En parallèle, la région Hauts-de-France est engagée dans la démarche « rev3 » qui vise à construire pour 2050 une économie durable, décarbonée, sobre en ressources, en conjuguant les efforts d'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, afin de favoriser les activités nouvelles et la création d'emplois.

Dans l'Oise, depuis 2018, le SE60 a accompagné 15 EPCI dans l'élaboration d'Etudes de Planification Energétique (EPE) contribuant à la réalisation des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). Ces EPE dotent les intercommunalités d'une feuille de route et d'un plan d'actions concret visant à atteindre les objectifs nationaux et régionaux de Transition Energétique, en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables, et ce, sur les différents secteurs d'activités (habitat, mobilité, entreprises, agriculture, patrimoine public…).

Dans le cadre de ce travail et de la concertation réalisée, **les communes ont plus particulièrement été identifiées comme des acteurs pour contribuer, relayer et porter des actions impactant directement les habitants et les activités, au niveau le plus local.** En outre, les collectivités territoriales sont directement concernées par différents impératifs : devoir d'exemplarité, nécessité de maitriser les charges de fonctionnement… Toutefois, même **si elles veulent agir, les communes se retrouvent parfois en déficit de moyens pour définir et porter un programme d'actions à leur échelle.**

3. Les bénéficiaires

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt concerne directement les **communes membres du SE60** (quels que soient les compétences confiées et les travaux effectués). En effet, compte tenu des besoins identifiés dans les EPE, le SE60 souhaite accompagner ses communes membres qui veulent agir dans le sens de la Transition Energétique, à leur échelle et sur leur territoire.

De manière indirecte, cet accompagnement bénéficiera également aux habitants, associations, entreprises qui, grâce aux actions que les communes engageront, se verront proposer d'autres manières de se déplacer, de consommer, de travailler, etc.

4. Les objectifs visés

Le SE60 propose d'expérimenter, dès 2021, l'accompagnement de communes à l'élaboration d'une **feuille de route locale de Transition Energétique**, qu'elles souhaitent mener à l'échelle communale, et à la **mise en œuvre de projets** concrets.

Cette démarche pourra amener la commune à :

- **Agir sur l'ensemble des secteurs d'activités**, en faveur de la maitrise des consommations énergétiques et du développement des énergies renouvelables, à partir de ressources locales ;
- **Associer les habitants, les élus et les acteurs** qui souhaitent s'impliquer ensemble dans une gestion durable des ressources et favoriser un développement dynamique, à faible émission de Gaz à Effet de Serre et économe en matières premières.

Cet accompagnement vise deux objectifs :

1. **Doter les communes volontaires des outils pour agir à leur niveau :**
   - Des moyens humains mis à disposition par le SE60 et éventuellement par d'autres acteurs souhaitant s'impliquer dans cet accompagnement, pour lancer une dynamique et la suivre dans le temps,
   - Des relations privilégiées avec des partenaires pour mener à bien des actions à l'échelle communale,
   - Une boîte à outils de retour d'expériences de projets menés ailleurs en France,
2. **Diffuser les bonnes pratiques :**
   - Permettre aux retours d'expérience de se diffuser plus facilement dans l'Oise,
   - Communiquer et rendre accessible les projets de Transition Energétique auprès des élus, citoyens, associations, entreprises…

Cette expérimentation comprend 5 volets imbriqués :

1. **Amener à la réalisation d'actions concrètes**, en établissant un programme opérationnel de projets et d'investissements à court, moyen et long termes, portés par la commune, les acteurs locaux et avec le soutien des partenaires ;
2. **Valoriser les ressources locales**, en améliorant la connaissance et la gestion durable de ces ressources, afin de réduire la dépendance du territoire, tout en favorisant son développement économique ;
3. **Encourager la coopération entre acteurs et entre territoires**, en s'appuyant sur les réseaux régionaux et locaux et sur la mobilisation des acteurs du territoire (communes, entreprises, associations, citoyens…), afin d'enclencher une dynamique de développement local.
4. **Participer au changement des comportements**, en sensibilisant les habitants et les acteurs socio-économiques et en les incitant à modifier leurs pratiques et s'investir eux aussi dans la Transition ;
5. **Décliner localement les objectifs nationaux et régionaux de Transition Energétique** en matière de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre

5. Modalités de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Cet accompagnement est envisagé en 3 étapes :

1. La **structuration d'une feuille de route** permettant de guider les projets futurs de la commune,
2. L'**élaboration d'un programme d'actions et de projets**, concret et accessible, à mettre en œuvre à moyen terme,
3. La **mise en œuvre** des premières actions à court terme.

Le travail sur cette feuille de route et ce programme, orientés autour d'actions entrant dans le domaine de l'énergie, pourra conduire certaines communes à vouloir porter des actions plus transversales, qui nécessiteront de mobiliser de **nombreux partenaires**.

Bien qu'étant spécialiste dans le domaine de l'énergie, le SE60 souhaite donc étendre, grâce à l'appui de partenaires, l'accompagnement proposé dans le cadre de cet AMI à des actions plus larges et qui poursuivent des objectifs communs de développement durable : énergie, déchets, alimentation, mobilité, économie, biodiversité, etc.

La coordination d'un réseau de partenaires apportera à la commune une expertise multithématique, favorisant l'émergence et l'accompagnement de projets locaux de **Transition Energétique et Ecologique**, aux nombreux co-bénéfices et répondant aux enjeux du territoire.

Ainsi, concernant l'étape 3 de mise en œuvre des actions : le SE60 concentrera son accompagnement sur les actions en lien avec son activité et il mettra la commune en relation avec les partenaires adéquats, tout en accompagnant la commune pour le suivi global de la démarche.

Modalités générales de l'accompagnement par le SE60 :

- Un accompagnement conventionné sur une **durée de 3 ans**,
- La **mise à disposition de 15 jours** ETP (équivalent temps-plein), pris en charge à 100% par le SE60, sur la durée de la convention (contribution financière de 300 € par jour supplémentaire au-delà des 15 jours),
- L'organisation de **rencontres annuelles** regroupant l'ensemble des collectivités retenues.

Les engagements des communes

En signant la convention d'accompagnement, les communes lauréates de cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'engagent à :

- **Porter et animer** leur projet sur la durée,
- **Mobiliser** les élus et services,
- **Garantir** la présence d'un élu référent,
- **Rechercher la cohérence** entre leur démarche de Transition Energétique et Ecologique et leurs autres politiques (urbanisme, transport, infrastructures…),
- **Prévoir le financement** d'actions de Transition Energétique et Ecologique, dans la mesure de leurs moyens budgétaires,
- **Associer** au maximum les acteurs du territoire : habitants, associations, entreprises et partenaires,
- **Communiquer** régulièrement auprès de la population, afin de rendre compte des actions et de leur état d'avancement,
- **Participer** aux réunions d'information et de formation organisées par le SE60,
- Autoriser le SE60 à communiquer sur les résultats des projets et actions menés.

Les engagements du SE60

Par cet Appel à Manifestation d'Intérêt, le Syndicat d'Energie de l'Oise s'engage à :

- Une **mobilisation de son ingénierie technique**, des données issues des EPE (et éventuellement des PCAET auxquels il aura eu accès) et des outils disponibles ;
- Un **accompagnement à la définition d'une feuille de route** de Transition Energétique et Ecologique adaptée à la commune et à l'élaboration d'un programme de projets ;
- Un **accompagnement sur les actions menées** par la collectivité et en lien direct avec l'activité du SE60 et une mise en relation avec les partenaires adéquats, pendant toute la durée de la convention ;
- Une aide à la **mobilisation des partenaires** qui pourront contribuer, dans la mesure de leurs champs et périmètre d'intervention, aux réflexions et projets menés par la commune.
- La **mise à disposition d'un espace d'échanges** pour informer, mieux comprendre les enjeux, les points de blocage éventuels, les opportunités à ne pas manquer et les leviers à activer.

6. Modalités de candidature

Comment répondre ?

Vous trouverez, joint à ce règlement, un formulaire de candidature à retourner complété au SE60 aux contacts désignés ci-après.
Dans ce formulaire, il vous est demandé de préciser votre souhait d'implication quant à l'intégration de votre commune dans cette dynamique de Transition Energétique et Ecologique, les projets que vous souhaitez mener ou avez déjà pu mener, vos attentes vis-à-vis de l'accompagnement proposé, etc.

Il est possible, dans votre dossier de candidature, de joindre tout document que vous jugerez utile pour nous permettre de bien comprendre votre démarche et vos intentions. En annexe du formulaire de candidature, un courrier d'accompagnement ou une délibération du conseil municipal peuvent compléter votre réponse.

Choix des territoires

Sous réserve de candidatures satisfaisantes suffisantes, les 10 communes lauréates de cet Appel à Manifestation d'Intérêt seront réparties de la manière suivante :

- 4 communes de moins de 2 000 habitants,
- 4 communes entre 2 000 et 5 000 habitants,
- 2 communes de plus de 5 000 habitants.

Un comité, composé du Président, des vice-présidents et de membres élus de la commission « transition énergétique » du SE60, sera réuni afin de déterminer les lauréats de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.
Les communes ayant déposé un dossier de candidature pour cet AMI ne pourront être membres du jury de sélection.

Calendrier

Le **calendrier** de lancement est le suivant :

- **15 juin 2021** : **ouverture** de l'Appel à Manifestation d'Intérêt
- **15 septembre 2021** : **date limite** de dépôt des candidatures
- Fin septembre : comité de choix des lauréats
- Début octobre : réponse aux collectivités
- Novembre-décembre : réunions de lancement avec les communes

Contacts

Pour toute question concernant cet Appel à Manifestation d'Intérêt ou le remplissage du formulaire de candidature, veuillez contacter les personnes suivantes :

- Elise PELLETIER, chargée de planification énergétique
  e.pelletier@se60.fr
  03 44 48 76 24
  06 74 37 35 30

- Guerric CARON, chargé de planification énergétique
  g.caron@se60.fr
  03 44 48 76 22
  06 40 27 49 83

7. Les partenaires

En plus de la mise à disposition de son ingénierie, le SE60 a pris contact avec de nombreux partenaires qui souhaitent s'engager dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt. Ces acteurs permettront à la commune de bénéficier de compétences multithématiques. Cette ingénierie transversale permettra d'accompagner la collectivité sur les axes stratégiques définis et les projets qu'elle souhaite mener.

A la date de publication de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, les structures suivantes (présentées en Annexe) ont assuré le SE60 de leur partenariat dans la mise en œuvre de cette expérimentation :

En parallèle de ce lancement, les équipes du SE60 continuent de prendre contact avec d'autres structures.
En outre, la commune pourra solliciter d'autres partenaires pour mener certains de ses projets (associations, entreprises locales…).

ANNEXE : Présentation des acteurs déjà partenaires de cet AMI

ADIL60 :

L'ADIL 60 est **l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise**. Elle est également « Espace Conseil FAIRE » pour la délivrance des conseils info énergie.
L'ADIL porte la **mission de service public** d'informer et de conseiller sur tous les aspects juridiques, financiers, fiscaux et énergétiques de l'habitat et du logement.
Les questions d'**amélioration thermique de l'habitat** et de transition énergétique des territoires sont devenues très transversales et appellent des enjeux de politiques publiques complexes : lutte contre la précarité énergétique, accession à la propriété dans l'ancien, lutte contre la vacance, maintien des seniors dans leur logement…
L'ADIL accompagne **les particuliers comme les professionnels et les collectivités locales** sur toutes ces questions. Elle tient des **permanences de proximité** dans tout le département de l'Oise.

ADOPTA :

L'**ADOPTA** est une association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir la **gestion durable et intégrée des eaux pluviales**, c'est à dire de gestion douce et en infiltration des eaux de pluie, dans un objectif d'**adaptation des zones urbaines au changement climatique**. Grâce à un retour d'expérience de plus de 20 ans, l'ADOPTA est en mesure de **vous accompagner pour relever vos défis techniques et d'organisation face à ce changement d'approche** dans la gestion du pluvial.
Présente sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France et rayonnant sur le territoire national, l'association compte aujourd'hui plus de 130 membres adhérents et associés qui constituent un réseau d'acteur transversal et riche en compétences.

Ateliers de la Bergerette :

Les Ateliers de la Bergerette portent une double mission :

- **Espace Conseil FAIRE de la Bergerette**

Un « Espace Conseil FAIRE » développe une **mission de service public** visant à **informer gratuitement et de manière objective** sur l'efficacité énergétique et la **rénovation énergétique des logements**. Elle est réalisée via des permanences téléphoniques, des rendez-vous physiques, du prêt de matériel, des animations/conférences tous publics, ou encore l'organisation d'ateliers d'initiation aux savoir-faire.

- **Ressourcerie des Ateliers de la Bergerette**

Depuis 1984, les ateliers de la Bergerette travaillent à la **réduction des déchets** autour de deux axes : **réceptionner les apports des particuliers** pour en **réutiliser** le maximum, via une activité de tri, de menues réparations et de mise en valeur puis vente en magasin, avec possibilité d'accueil des bénévoles ; **organiser des animations ou des chantiers de sensibilisation** et d'échanges de savoir-faire.

CAUE de l'Oise :

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** est une association reconnue d'intérêt public, créée dans le Département pour poursuivre les objectifs fixés par la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, consolidée le 28 août 2017. Le C.A.U.E de l'Oise est constitué d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes du patrimoine, d'architectes et d'urbanistes, de paysagistes, d'un géomaticien, de chargés de communication et de responsables administratifs pour répondre à sa mission :

- En développant **l'information, la sensibilité** et l'esprit de participation du public dans les domaines de l'architecture, urbanisme, paysage et environnement,
- En contribuant directement ou indirectement à la **formation et au perfectionnement** des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des collectivités dans les domaines de l'urbanisme et de la construction,
- En fournissant à chacun **les informations, orientations et conseils** propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale, urbaine et paysagère, **sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.**

CD2E :

Le **CD2E** est un pôle régional ayant comme mission principale d'**accompagner et massifier l'écotransition** sur le territoire des Hauts de France. Nous nous concentrons sur quatre filières de l'écotransition, que sont le **bâtiment durable**, les **énergies renouvelables**, l'**économie circulaire** et les **achats publics durables**. Pour cela, le CD2E se développe autour de missions tels que l'**animation**, le **conseil et l'accompagnement** de maitres d'ouvrages, de projets ou de professionnels, la mise en place de **démarches exemplaires**, la **structuration de filières et secteurs professionnels**, et la diffusion de **retours d'expériences**.

CERDD :

Depuis 2001, le **Centre Ressource du Développement Durable** (Cerdd) **outille et accompagne les acteurs de la région Hauts-de-France vers de nouveaux modèles de société** et les incite à contribuer aux transitions économique, sociale et écologique dans les territoires.
La vocation du Cerdd est d'**accompagner la généralisation** du développement durable et de la prise en compte du changement climatique, tout en contribuant à l'**exploration** renforcée des **innovations territoriales**. Il encourage la mobilisation des acteurs publics et privés et leur **pouvoir d'agir** à travers plusieurs programmes (alimentation durable, transitions économiques, management des transition, adaptation au changement climatique, transition énergétique, participation citoyenne) et missions : veille et analyse, coproduction et diffusion de ressources, conseils et accompagnements collectifs, animation de réseaux, observation.

Chambre d'Agriculture de l'Oise :

La **Chambre d'agriculture** accompagne le **monde agricole dans ses transitions**. Elle le fait à travers ses nombreuses compétences métiers : productions animales et végétales en intégrant notamment les modalités de **l'agro-écologie** et de la **production biologique**, le **label bas carbone**, la commercialisation des **produits locaux**, les **énergies renouvelables**, le **recyclage des déchets**, la **biodiversité**, l'installation-transmission d'exploitation, le droit rural, etc. Dans ce cadre elle réalise **diagnostics**, **conseils**, **accompagnements de projets**, **formations**, **expérimentations** au champ, suivi de réseaux, à différentes échelles.
En 2020, la Chambre d'agriculture a touché 41 % des exploitations agricoles de l'Oise à travers ses formations et prestations, avec un niveau de satisfaction des usagers supérieur à 95%.
Plus largement, et parce que l'activité agricole s'inscrit dans les territoires, son souhait est de développer des relations de **travail avec les collectivités**, pour trouver en commun les solutions d'un développement territorial qui arrive à s'enrichir de la complémentarité de ses acteurs.
Son ambition est d'apporter son expertise pour des **réalisations concrètes**, dans un **objectif commun d'équilibre et de développement durable** au sein des territoires.

CPIE Pays de l'Oise :

Le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Oise** est une association labellisée qui agit dans trois domaines d'activités en faveur du développement durable :
- la **sensibilisation** de tous à l'environnement ;
- l'**accompagnement des territoires** en faveur de la transition écologique ;
- la **réalisation d'expertises écologiques** (mammifères, oiseaux, insectes et plantes).

Le CPIE agit sur tout le territoire de l'Oise et coopère avec tous les acteurs, publics ou privés, concernés par l'environnement et le développement durable pour mettre en œuvre les conditions de la transition écologique.
Chaque année, plus de **10 000 jeunes et citoyens** (50 % scolaires, 50 % adultes et familles) participent à ses activités à l'échelle du département de l'Oise.
Le CPIE intervient également auprès des **professionnels** (ex : gestionnaires des espaces verts, professionnels de santé, exploitants de carrières, etc.) et des **élus** du territoire.

CREM :

Le Crem, **Centre ressource régional en écomobilité**, est animé par l'association **Droit au vélo** (ADAV) et l'association **En Savoir Plus**. Depuis 2012, nous accompagnons les collectivités, associations, établissements scolaires, porteurs de projets et entreprises qui souhaitent **intégrer l'écomobilité** dans leurs actions, leurs stratégies et/ou leurs politiques publiques, sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France.
Spécialistes du **travail de terrain**, nos deux associations sont reconnues depuis de nombreuses années sur le territoire régional pour leurs actions en faveur de la **mobilité** et de la **transition écologique**.
Notre offre & nos outils : une mise en réseau avec des acteurs relai qualifiés, l'organisation annuelle du Challenge régional de l'écomobilité scolaire, des groupes de travail et d'échanges annuels sur les plans de mobilité, les rues aux enfants, la mise en œuvre de politiques cyclables, un site internet et une liste de diffusion pour partager et valoriser des bonnes pratiques, des études, un agenda d'événements, un panorama de presse mensuel.

En Savoir Plus :

En Savoir Plus est une **association d'Education à l'Environnement** créée en 1992, année du Sommet pour la Terre à Rio par un groupe d'amies de la Faculté de Sciences d'Amiens. Ses missions sont **l'information**, la **sensibilisation** et **l'éducation à l'environnement**. Son action depuis près de trente ans sur l'ensemble du territoire régional en fait un partenaire reconnu et incontournable pour toutes actions permettant d'agir pour la transition écologique et **l'accompagnement au changement des organisations et des personnes**. Notre travail s'articule autour de trois grandes thématiques que sont les **déchets**, la **biodiversité** et la **mobilité** et nous exerçons trois métiers : le **conseil** et **l'accompagnement de projet**, la **sensibilisation** et enfin, la **formation**. Habitués à intervenir auprès de tous types de public et tous types d'organisations et d'administrations, nous avons sensibilisés plus de 100 000 personnes depuis notre création. Actuellement composée de 5 salariés, notre association assure chaque année une trentaine de projets

Enedis :

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.
Enedis accompagne ses clients et partenaires locaux au plus près de leurs attentes. Elle assure une **action de proximité** en adaptant ses **solutions** aux besoins de ses utilisateurs. Les projets se construisent **ensemble**, pour répondre aux enjeux des territoires, de leur **développement** et de leur engagement dans la **transition énergétique**.
Elle est **facilitante dans la transition énergétique des territoires en se concentrant sur six enjeux forts** :

1. développer et planifier la production d'énergies renouvelables
2. réussir les projets d'aménagement et d'urbanisme
3. favoriser le développement de la mobilité électrique
4. développer l'attractivité du territoire
5. offrir un service public de qualité
6. aider à mieux consommer

GRAINE Hauts-de-France :

Le **Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement** est un réseau d'acteurs intervenant dans le champ de **l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable** (EEDD).
Sa vocation est de **promouvoir l'EEDD auprès des Institutions** et développer, dynamiser en favorisant la **formation**, la **mutualisation** et **l'échange** de et entre ses membres.
Le GRAINE se veut être un lieu de réflexion collective et de valorisation des expériences, un lieu où l'on se rencontre, on échange, fait ensemble.
Le GRAINE porte également des projets collectifs pour ses adhérents qui interviennent et sont rémunérés, comme les projets « **Nature et Handicap** » ou « **Offrons la nature aux collégiens** ».
Les adhérents du GRAINE, peuvent être des personnes morales ou des personnes physiques Le GRAINE publie une newsletter mensuelle, la « Pomme de Terre » qui est diffusée auprès de plus de 350 abonnés.

MRES :

La **Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités** accompagne des **initiatives citoyennes** d'appropriation des **enjeux environnementaux et sociétaux** à travers des actions telles que les **Défis éco-citoyens**, les **Repairs Cafés**, des ateliers pratiques, des conférences, etc.
A la tête d'un **réseau de 117 associations**, la M.R.E.S. milite et travaille à l'échelle régionale pour la **protection de l'environnement**, l'**éducation** au développement durable, la **citoyenneté** et les **droits de l'homme**.

Réseau Compost Citoyen Hauts-de-France :

Le **Réseau Compost Citoyen Hauts de France** est une association fondée en juillet 2020 à la suite de deux rencontres régionales des acteurs locaux (2018 et 2019). Son but est de promouvoir à l'échelle de la région Hauts de France **le développement de la prévention et de la valorisation de proximité des biodéchets**.
Pour cela, ses objectifs sont entre autres :

- **Mutualiser et soutenir l'activité** des structures,
- Communiquer, promouvoir les différentes **solutions de compostage**,
- **Renforcer la visibilité** des membres et activités concernées,
- Représenter solidairement ses membres à l'échelle régionale auprès des institutions et autres publics concernés par la gestion des déchets,
- **Développer la formation** en assurant la montée en compétences des structures actives dans ce domaine,
- **Coordonner des projets collectifs** d'envergure régionale en permettant aux adhérents de l'association de s'impliquer dans des actions sur le territoire.

Les membres du Réseau Compost Citoyen Hauts de France sont des personnes morales (associations, entreprises, collectivités) ou physiques (citoyens, élus, guides composteurs etc.). L'association est membre du Réseau Compost Citoyen national et adhère à sa charte.

UMO :

En évolution permanente, l'association de **l'Union des Maires de l'Oise** s'impose aujourd'hui comme le partenaire, proche et légitime, des communes et EPCI de l'Oise. Animés par un **esprit de solidarité et de proximité**, nous nous mettons quotidiennement **au service des élus locaux**, dans l'objectif de leur **faciliter l'exercice de leurs missions et leurs prises de décision**. Les **conseiller**, les **informer**, les **former**, **défendre leurs intérêts** et **faciliter les relations** entre tous constituent les fondements de notre action.

UniLaSalle :

UniLaSalle est unique en France pour son **expertise transverse en agronomie**, **alimentation**, **géosciences**, **environnement** et **prévention santé**, tant au niveau de la **formation** que de la **recherche**. Le développement durable est au coeur de son plan stratégique : réchauffement climatique, chute de la biodiversité, surexploitation des ressources naturelles, dégradation des sols, accroissement des inégalités... Face à des défis environnementaux et sociaux toujours plus pressants, UniLaSalle vise à **former des citoyens conscients des enjeux du monde et prêts à relever les défis**. Agir pour le développement durable, dans l'ensemble de ses composantes, est devenu une nécessité.
UniLaSalle s'engage pour **sensibiliser et former ses étudiants à ces enjeux** et les **rendre acteurs de la transformation**, mettre ses activités de recherche au service du développement durable, comprendre le fonctionnement des milieux naturels et préserver les sols et les eaux, produire autrement et innover pour la santé et l'environnement, valoriser et développer les énergies renouvelables (géothermie, méthanisation), rendre ses campus équitables et durables...

UTC :

À la fois **université** et **école d'ingénieur**, **l'Université de Technologie de Compiègne** est construite sur une pédagogie de l'autonomie et une **recherche technologique interdisciplinaire** orientée vers l'innovation. L'UTC forme des ingénieurs, masters et docteurs dans les domaines du **génie biologique**, de l'**informatique**, de la **mécanique**, du **génie des procédés** et du **génie urbain**. Huit unités de recherche (dont 3 associées au CNRS) forment le cœur du potentiel de recherche de l'UTC. La recherche menée à l'UTC est une recherche technologique. Technologique car elle s'intéresse aux produits du faire humain. L'enjeu de cette recherche est alors de construire à partir de besoins pratiques et difficultés techniques des problèmes scientifiques bien posés. Ces unités de recherche rassemblent les compétences technico-scientifiques, relevant de différents secteurs de la recherche scientifique : des sciences formelles (mathématiques), expérimentales (biologie, (bio)mécanique, biochimie, physiologie, informatique, ...) et des sciences de l'homme et de la société (SIC, économie, gestion, épistémologie, philosophie…).
Cette diversité scientifique est mise au service d'une convergence technologique qui se décline autour de 3 axes thématiques : a) bioéconomie, b) mobilité, urbanicité, énergie, c) santé et technologies pour la santé.
4 des 8 laboratoires apportent leurs compétences dans la thématique transition énergétique et écologique dans différents domaines : **AVENUES, ROBERVAL, HEUDIASYC et TIMR**.
Plus d'informations sur les laboratoires disponibles sur demande

Virage Energie :

Créée en 2006, l'association **Virage Énergie** réalise des **études** et des **outils pédagogiques** pour **sensibiliser les institutions et le grand public** à l'urgence climatique ainsi qu'aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Elle accompagne notamment les territoires dans la mise en place de stratégies locales de **sobriété énergétique** et d'**adaptation au dérèglement climatique**.